

# Règlement des « 6 heures du Parc de la Rivière »

La course « Les 6 H du Parc de la Rivière », est un événement sportif organisé par l'association des Foulées d'Etival. Il s'agit d'une épreuve sportive ouverte aux femmes et hommes licenciés ou non, âgés d'au moins 18 ans à la date de l'épreuve.

L'épreuve consiste à courir le maximum de km (ou de tours) durant les 6 heures.

L'épreuve des 6H pourra être courue en individuel ou par équipe de 4 maxi.

L'épreuve de 4 H pourra être courue en individuel uniquement.

Une course enfant (jusqu'à 12 ans) est organisée pour un tour d'étang.

Le parcours s'effectue sur un circuit fermé de 0,870 km autour du plan d'eau (nature du terrain : chemin).

Les épreuves se terminant de nuit, les coureurs devront se munir d'un moyen d'éclairage (frontal, ventral,...).

## Organisation générale du départ :

« Les 6 H du Parc de la Rivière » ont lieu le Samedi 21 Avril 2018 au Parc de la Rivière situé route de Sablé Sur Sarthe sur les communes d'Etival les le Mans et Saint Georges du Bois.

Un briefing avec les responsables d'équipes et les individuels (4h et 6h) est organisé à 14h30 sur l'aire de départ.

Départ course enfant : **14h30**

Départ des 6H individuel et par équipe : **15h00**

Départ des 4H individuel : **16h00**

La fin de l'épreuve des 4h individuel sera signalée à **20h00**

La fin de l'épreuve 6h équipe et individuel sera signalée à **21h00**

## Organisation de l'arrivée

La fin de l'épreuve est signalée après 6h de course révolue et après le passage soit : du 1<sup>er</sup> au classement individuel ou de la 1<sup>ère</sup> équipe au classement scratch.

Pour les 4h individuel, la fin de l'épreuve est signalée après 4h de course révolue et après le passage du 1<sup>er</sup> au classement individuel

Tous les coureurs présents alors sur le circuit pourront finir leur tour qui sera comptabilisé.

L'organisation autorise chaque équipe à faire le dernier tour avec tous ses concurrents.

## Inscriptions

Le prix comprend : les droits d'inscription + un cadeau + un ravitaillement.

**52 €** pour le 6 H par équipage de 2 à 4. **62€ à partir du 05/04**

**18 €** pour le 6 H et 4H solo. **23€ à partir du 05/04**

Clôture des inscriptions le 19 Avril 2018.

Pas d'inscription sur place.

**Equipe mixte** composé au minimum de 50% de féminines

- 1 féminine par équipe de 2
- 2 féminines min par équipe de 3 ou 4

Mode de règlement : espèces ou chèques à adresser à l'ordre des Foulées d'Etival.

Tout engagement est ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'un remboursement pour quelque motif que ce soit.

Le 13/02/2018

Une confirmation de votre engagement vous sera adressée par mail qui vous permettra le retrait de vos dossards.

Tout changement dans la composition de l'équipe (cas de blessure ou d'indisponibilité) devra impérativement être signalé avant le début de l'épreuve sous peine de disqualification.

Toute personne rétrocédant son dossard à une tierce personne (extérieure à l'équipe) sera reconnue responsable en cas d'accident survenu ou provoqué par cette dernière durant l'épreuve. L'organisation se dégage de toute responsabilité en cas d'accident face à ce type de situation.

Chaque équipe devra désigner un capitaine qui sera l'unique interlocuteur en cas de réclamation ou autres problèmes qui pourraient survenir lors de l'épreuve.

## **Annulation de course :**

En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit, ou d'annuler l'épreuve sans que les concurrents puissent prétendre à un quelconque remboursement.

## **Repas :**

Une buvette avec restauration sera à la disposition des coureurs et du public durant la durée de l'épreuve.

## **Retrait des dossards**

Les dossards sont à retirer le jour de l'épreuve à partir de 13h00 au Parc de la Rivière.

Vous munir de votre confirmation d'inscription.

La participation à l'épreuve nécessite le port de dossard visible.

Prévoir vos porte-dossard / épingles.

## **Certificat médical**

Pour les licenciés, joindre obligatoirement au dossier d'inscription une copie de la licence FFA ou Triathlon, de la licence compétition FSCF, FSGT et UFOLEP avec la mention « athlétisme ».

Pour les non-licenciés ou autre licence sportive joindre obligatoirement au dossier d'inscription une copie du certificat médical, datant de moins de 1 an avec la mention : « non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition ».

Les licences sportives (foot, danse, rugby, badminton...) ne sont pas admises.

## **Accompagnateur**

Aucun accompagnateur, ni véhicule non accrédité (y compris vélo), ne sera autorisé sur le parcours. Des espaces permettent cependant aux accompagnateurs de suivre les coureurs à différents points du parcours.

Le 13/02/2018

## **Chronométrage**

Un système de chronométrage par puce électronique sera utilisé. Elles vous seront remises avec votre dossard. Ces puces sont la propriété des organisateurs et ont été spécialement conçues pour cette épreuve. Elles ne sont pas utilisables sur une autre course. Toutes les puces devront être récupérées à l'issue de l'épreuve. Toute puce non rendue sera facturée. Une puce est remise à chaque coureur individuel et à chaque équipe.

Un classement sera assuré durant la course et sera affiché ¼ d'heure après chaque heure de course.

Un écran pourrait être positionné sur le parcours indiquant vos temps de passage et nombre de tours parcourus.

## **Jury**

Le jury officiel est composé d'un juge arbitre dont le pouvoir de décision est sans appel. Il sera assisté de commissaires de course nommés par l'organisation.

En cas de litige du présent règlement, seul le collège des commissaires est habilité à formuler un avis.

## **Relai**

Les relais s'effectueront à la convenance de chaque équipe.

Les relais devront s'effectuer dans « la zone de passage de relais » à l'aide du « bracelet puce » fourni.

Le bracelet devra être impérativement placé à la cheville pour assurer une détection optimum lors du passage sur le tapis.

En cas d'abandon d'un des coéquipiers, le remplaçant doit repartir des stands après avoir récupéré le bracelet.

## **Abandon**

En cas d'abandon, vous devrez remettre la puce au chronométrateur.

## **Nombre**

Afin de garantir un maximum de qualité à l'organisation des 6 H, nous gardons la possibilité de limiter le nombre de participants. Les premiers inscrits (dossier complet) seront, bien entendu, prioritaires.

Un lot souvenir sera donné à chaque participant.

## **Ravitaillement**

Un ravitaillement sera fourni à chaque équipe lors de la remise des dossards (eau, ...).

Un ravitaillement géré par l'organisation sera à la disposition des individuels (6H et 4H).

Une zone d'épongeage sera mise sur le parcours.

## **Possibilité de mise hors course**

Le 13/02/2018

En cas de jet de bouteilles vides, emballages en tous genres, papiers, plastiques hors zone de ravitaillement, l'organisation se réserve la possibilité d'exclure les concurrents de la course.  
« Respectons l'environnement ».

## **Vestiaires et sanitaires, douches**

Chaque équipe aura la possibilité d'avoir une place sous des barnums mis à la disposition par l'organisation.

Les individuels auront leur propre emplacement à proximité du parcours ainsi que des tables à leur disposition.

Sur le site, des sanitaires seront à la disposition des coureurs.

Le complexe sportif Gilbert Maurice (vestiaire foot salle polyvalente à 300 m) dispose de sanitaires et d'équipements permettant les douches.

## **Assurance**

Conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance responsabilité civile couvrant celle de leurs préposés. Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## **Sécurité**

Une équipe de secouriste sera postée à proximité du parcours.

## **Stationnement**

Une aire de stationnement est prévue à la déchetterie de Saint Georges du bois (300m) et à la salle polyvalente d'Étival (300m).

Du fait de la dangerosité, une interdiction de stationner sera mise en place le long de la route à proximité du site.

## **Récompenses**

**Individuels** : 3er au scratch (H & F) + 1er de chaque catégorie (sans cumul)

**Équipes** : (quel que soit le nombre de coureurs) : 3er HOMME, FEMME & MIXTE

## **Utilisation d'image**

« J'autorise expressément les organisateurs des 6 H ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et les médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation aux 6 H ou 4H, sur tout support, y compris les documents promotionnels et / ou publicitaires, dans le monde entier, et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. »

## **Conclusion**

Tout concurrent qui s'inscrit déclare avoir pris connaissance du présent règlement et en accepte les clauses.